

2026/2027

Projet Pédagogique

Mercredis & petites vacances



ALSH
INGRANDES
SUR VIENNE

ALSH INGRANDES
07 84 08 06 34
9 RUE DES ÉCOLES
86220 INGRANDES-SUR-VIENNE

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
INTRODUCTION.....	3
LE CONTEXTE	4
MAIRIE DE DANGÉ-SAINT-ROMAIN	4
SERVICE ENFANCE JEUNESSE	5
LA VILLE D'INGRANDES-SUR-VIENNE	6
LA STRUCTURE : ALSH INGRANDES	7
FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE	8
DESCRIPTION D'UNE JOURNEE TYPE.....	8
Accueil des enfants	9
Les règles de vie	9
Le repas	9
La sieste.....	10
Les animations	10
Organisation des mercredis et vacances scolaires	11
Transport.....	11
PRÉSENTATION DU PERSONNEL	12
LES MOYENS DE COMMUNICATIONS.....	13
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	14
EVALUATION ET FORMATION.....	15
Formation de l'équipe.....	15
Evaluation auprès des enfants.....	15
Evaluation des animateurs.....	16
ANNEXE.....	17

INTRODUCTION

Nous voici ensemble pour travailler à l'Accueil de Loisirs situé à Ingrandes-Sur-Vienne.

Le projet pédagogique nous accompagnera tout au long de l'année. Il nous servira de fil conducteur pour l'organisation et le bon déroulement des mercredis et vacances, en complément du règlement intérieur et de la réglementation Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports en vigueur (SDJES).

Bonne lecture !

L'EQUIPE DE DIRECTION

LE CONTEXTE

MAIRIE DE DANGÉ-SAINT-ROMAIN

La commune de Dangé-Saint-Romain est située au nord du département de la Vienne. Elle a intégré depuis le 01 janvier 2017, la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault. La commune de Dangé-Saint-Romain a accepté, par délibération du 20 octobre 2016, d'exercer la compétence enfance et jeunesse pour les communes de l'ex territoire des Portes du Poitou. C'est donc pour cette raison que l'ACM d'Ingrandes est géré par le maire de Dangé-Saint-Romain.

Un comité de pilotage intercommunal constitué des élus ou de référents des différentes communes de l'ex territoire des Portes du Poitou a été mise place afin d'exercer en lien avec la mairie de Dangé-Saint-Romain, la compétence Enfance Jeunesse dans les domaines suivants :

- Organisation et gestion d'accueil et d'animations pour les enfants de 3 à 18 ans
- Des accueils extrascolaires durant les vacances scolaires
- Des accueils périscolaires les mercredis et vendredis
- Soutien aux associations, en particulier à l'Association des Jeunes d'Ici (AJI) dans le cadre d'un conventionnement avec le comité de pilotage.

En concertation avec les acteurs jeunesse, un projet éducatif a été édité afin de décrire les intentions éducatives à développer sur le territoire.

Le Projet Éducatif repose ainsi sur 7 grands principes :

- Développer l'autonomie des enfants et des jeunes dans le respect des besoins et caractéristiques de chaque âge.
- Favoriser la tolérance, la solidarité, l'expression et développer le respect de soi et des autres.
- Favoriser les échanges intergénérationnels.
- Rendre l'Enfant et/ou l'Adolescent citoyen par l'apprentissage, l'expérimentation.
- Favoriser et accompagner l'accès au plus grand nombre aux activités culturelles, physiques et de loisirs.
- Permettre à l'Enfant d'être au cœur du projet (besoin, rythme, envie ...).
- Découvrir et utiliser les ressources du territoire en favorisant sa découverte.



SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Il est composé de quatre ACM répartis sur le territoire.

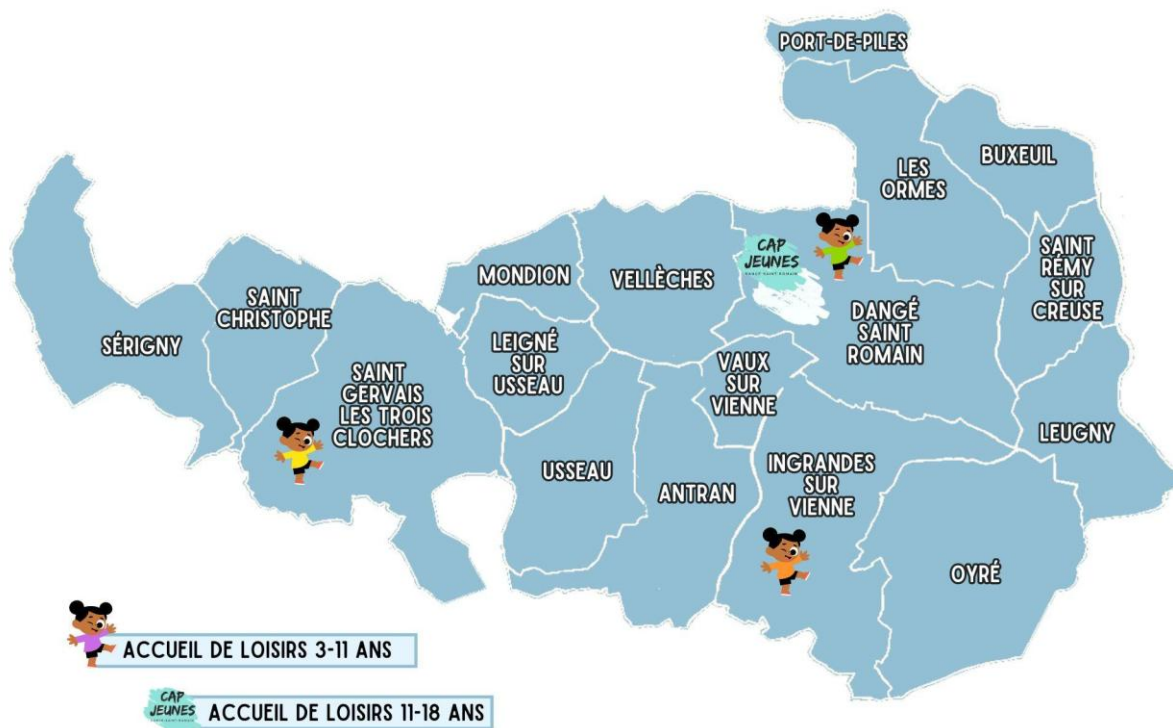
L'ALSH Ingrandes est situé sur la commune de de Ingrandes-Sur-Vienne. Il accueille des enfants de 3 à 11 ans les mercredis et les vacances scolaires. Il est composé d'une équipe : une directrice avec CCDACM et une directrice adjointe avec un BPJEPS LTP.

L'ALSH Dangé-Saint-Romain est aussi situé sur la commune de Dangé-Saint-Romain. Il accueille des enfants de 3 à 11 ans les mercredis et les vacances scolaires. Il est composé d'une équipe : d'un directeur, d'une directrice adjointe et d'une animatrice apprentie BPJEPS Loisirs Tout Public.

L'ALSH St Gervais est situé sur la commune de Saint-Gervais-Les-Trois-Cloches. Il accueille des enfants de 3 à 11 ans les mercredis et les vacances scolaires. Il est composé d'une équipe : d'une directrice et d'un animateur apprenti en BPJEPS.

L'ALSH "CAP Jeunes" est situé sur la commune de Dangé-Saint-Romain. Il accueille des adolescents de 11 à 18 ans les mercredis, les vendredis et les vacances scolaires. Il est composé d'une équipe : d'un directeur-coordonateur, et deux directeurs adjoints permanents.

Ce service est dirigé par différents membres de la mairie tels que : la mairesse, les ressources humaines, la référente du service enfance jeunesse et la directrice générale des services. Un coordinateur est également présent afin de veiller à l'organisation, la communication et l'articulation entre les ALSH.

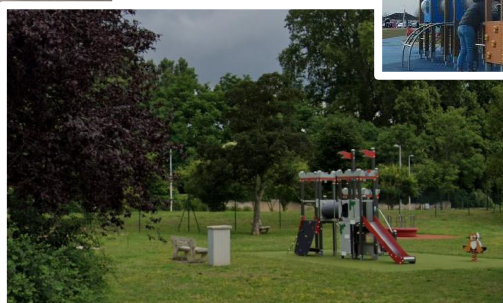


LA VILLE D'INGRANDES-SUR-VIENNE

Ingrandes-sur-Vienne possède de nombreux espaces verts de loisirs répartis sur son territoire comme « les bords de vienne » ainsi que de deux parcs publics pour enfants. Ce qui offre de nombreux atouts aux animateurs pour diversifier leurs activités et proposer des animations physiques sportives ou encore culturelles, dans des lieux sécurisés.

La commune dispose des lieux de loisirs pour tous comme :

- Le « Lac du Gros Caillou » avec un parc de jeu
- Le skate-park



Elle nous met à disposition en plus :

- Le gymnase
- Les salles de la « Maison des Associations »
- La salle polyvalente
- La cour commune de la salle polyvalente

Les centres aquatiques de Saint-Gervais-Les-Trois-clochers et de Châtellerault sont proches de l'Accueil de Loisirs, ce qui facilite les sorties piscine. La bibliothèque et le cinéma sont également à proximité.



LA STRUCTURE : ALSH INGRANDES

L'accueil se situe au 9 rue des Écoles à Ingrandes-sur-Vienne. Les locaux sont loués par la commune. Nous disposons d'une cour commune avec une salle de réception, la salle polyvalente et deux salles de la Maison des Associations. La garderie périscolaire et la salle bleue, nous sont mises à disposition par la mairie avec des conventions.

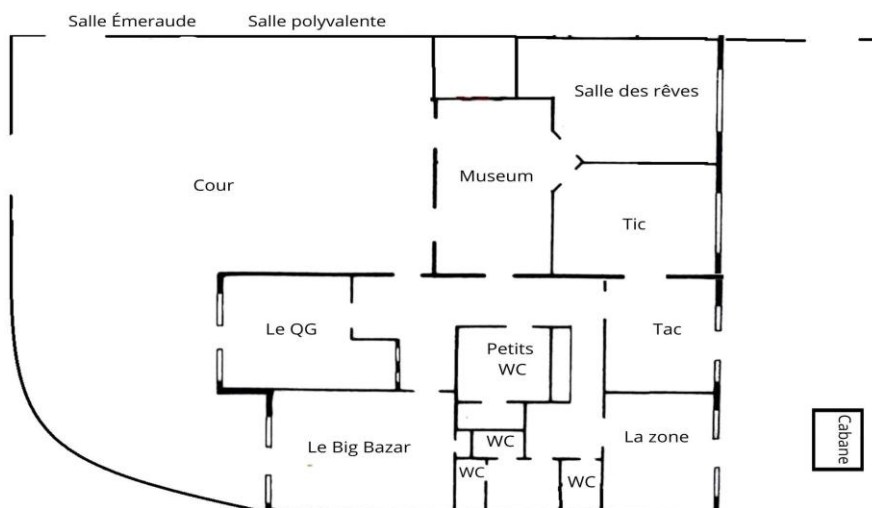


Dans cet accueil nous disposons :

- D'une salle agréée par la PMI à 24 places servant pour la sieste (Salle des rêves).
- D'une grande salle d'activité centrale (Muséum).
- Deux petites salles d'activité adjacentes (Tic et Tac).
- D'une petite salle d'activité supplémentaire (La zone).
- Des toilettes des moins de 6 ans et plus de 6 ans et adultes/PMR.
- D'une salle de repos pour l'équipe, qui peut servir ponctuellement pour les ateliers cuisine (Le Big Bazar).
- D'un bureau (le QG).
- D'une cabane extérieure.

A l'arrière de l'ALSH se trouve un extérieur enherbé et clos, avec un bac à sable, une table de ping-pong et une cabane de stockage pour le matériel pédagogique.

Les noms des salles ont été choisis avec les enfants et les animateurs des mercredis et des vacances.

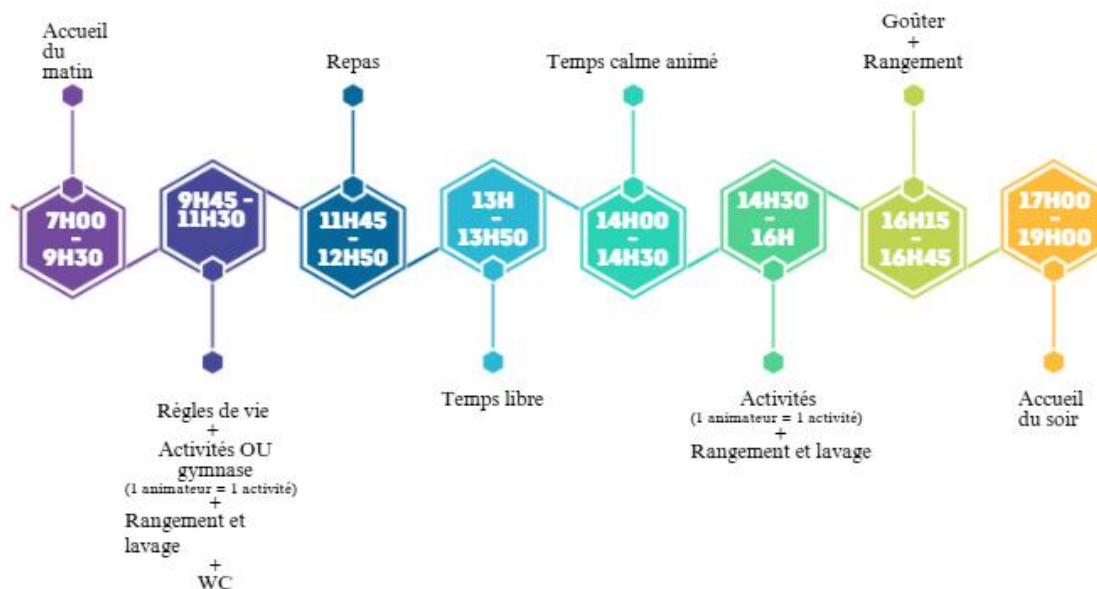


FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

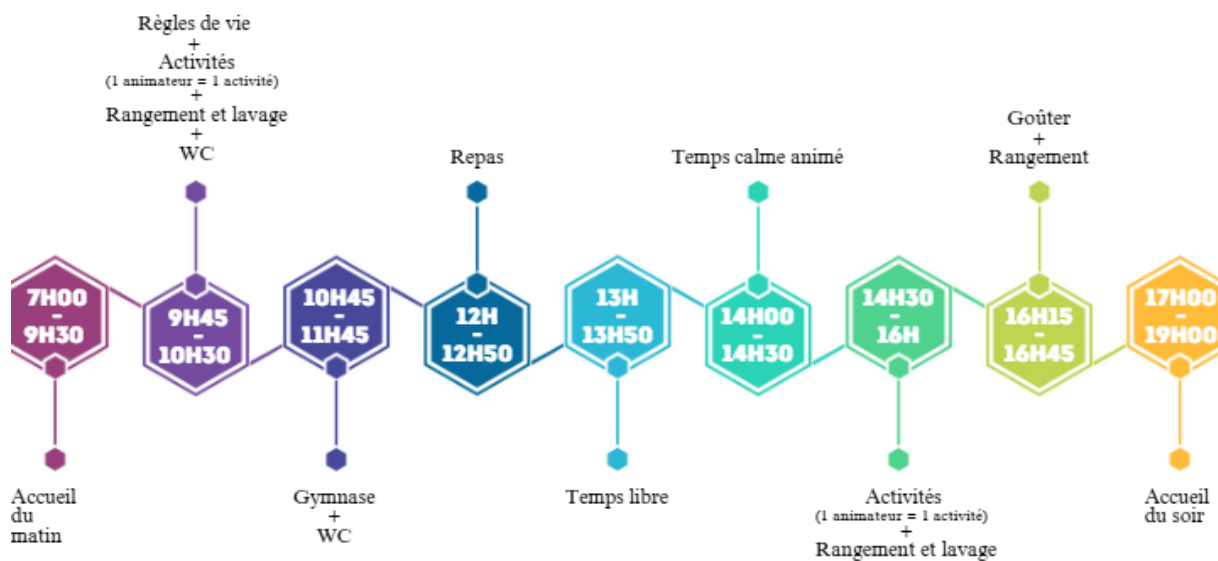
DESCRIPTION D'UNE JOURNEE TYPE

Afin de respecter les besoins de chaque enfant, les journées des 3-6 ans et des 7-11ans seront organisées de manière différente (sieste, temps calme, activités courtes...).

3-6 ANS



7-11 ANS



Accueil des enfants

Le temps d'accueil du matin s'effectue de 7h00 à 9h30. Deux animateurs référents sont chargés d'accueillir les familles et de noter l'arrivée des enfants. Ces animateurs doivent être disponibles, à l'écoute des familles et aider dans ce moment de séparation. Un cahier de transmission est mis en place pour les informations importantes à transmettre entre les familles et l'équipe.

Le soir, l'accueil des parents se fait de 17h00 à 19h00 avec deux animateurs référents. Ils les accueillent et feront un retour sur la journée avec l'aide du cahier de transmissions.

Les enfants peuvent partir uniquement avec les personnes autorisées (une autorisation parentale est signée au moment de l'inscription). Nous nous réservons le droit de demander une pièce d'identité à toute personne venant chercher un enfant.

Les règles de vie

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles sont établies en amont.

Afin qu'elles soient adaptées à l'âge des enfants, elles seront mises en place de façon différentes dans chaque groupe. Les règles de vie seront rappelées si besoin afin de bien redéfinir le cadre.

Le repas

Le temps de restauration permet aux enfants de se détendre, de bien se nourrir, mais contribue aussi à leur équilibre tout en respectant leur rythme individuel. Ce temps contribue également à l'apprentissage des relations de groupe, de l'autonomie et des règles de vie en collectivité. Avant le repas, les animateurs rappellent les règles d'hygiène (aller aux toilettes, se laver les mains...).

Le repas se déroule en deux services :

- Le premier pour les 3-6 ans, à 11h45, dans une pièce de la cantine scolaire avec du mobilier adapté.
- Le deuxième pour les 7-11 ans, à 12h, dans une autre pièce de la cantine scolaire avec du mobilier adapté également.

La cantinière aura pris le temps de disposer le nombre de couverts nécessaire pour les 3-6ans. Les 7-11ans mettent leurs couverts qui est disposé sur le chariot. Les repas seront livrés et préparés en liaison froide.

Les enfants pourront choisir leur place. Une fois installés, ils se déplaceront pour aller se servir l'entrée, plat de résistance, le dessert et pour débarrasser leur assiette. Ils attendront que la table soit entièrement servie pour commencer à manger. A la fin du repas, les couverts et les assiettes seront mis, par chaque enfant, sur le chariot ainsi qu'un seau pour jeter les déchets (un seau déchet alimentaire et un seau déchet recyclable).

Les animateurs seront regroupés sur une ou deux tables réservées pour eux le lundi, mercredi et vendredi et mangeront avec les enfants le mardi et jeudi pendant les vacances scolaires et un mercredi sur deux pendant la période scolaire.

La sieste

A 13h30, les enfants ressentant le besoin vont à la sieste. La salle sera préparée en amont (préparation des lits, rideaux tirés) par l'animateur chargé de surveiller la sieste. A partir de 15h30, un réveil échelonné est mis en place jusqu'à environ 16h. Les enfants qui le souhaitent peuvent se lever et aller retrouver les autres.

Les animations

Le thème est défini durant les journées de préparations. Certaines activités seront proposées et d'autres seront choisies avec les enfants.

Le gymnase est accessible de 9h30 à 12h00 tous les mercredis en périodes scolaire et tous les jours excepté le lundi pendant les vacances scolaires. Ceci afin d'inclure des temps dynamiques lors des animations. Chaque jour, un animateur est chargé de mettre en place un jeu collectif pour son groupe.



Organisation des mercredis et vacances scolaires

Des réunions de préparations ont lieu en amont pour choisir un fil rouge et les objectifs de cette période. Les animateurs ont pour mission de préparer les activités, recherche des sorties et/ou interventions auxquels ils participent car ils font partie intégrante de l'organisation du centre. Des réunions intermédiaires (bilan, évaluation) sont mises en place en complément.

Nous tendons vers le « laisser faire ». C'est donc l'enfant qui fait, l'adulte est un guide. Les activités sont des supports pour inculquer les valeurs que nous souhaitons partager. C'est pourquoi nous pensons que le rangement fait partie de l'activité.

Les enfants participent à l'élaboration, la préparation et la mise en œuvre de l'activité et à tout acte de la vie quotidienne. Chacun apporte son savoir-faire, ses idées et son vécu dans l'organisation d'activités communes. Les animateurs sont présents et à l'écoute de toutes initiatives des enfants.

Les modalités administratives du centre figurent dans le règlement intérieur qui est distribué à tous les parents et aux membres de l'équipe d'animation. Ce dernier est aussi affiché dans la salle d'accueil.

Pour une question d'organisation, il est préférable lors de grand projet que les enfants soient inscrits pour la semaine complète afin de permettre un meilleur suivi pédagogique.

Pour faciliter l'organisation de chaque groupe et l'intégration de chaque enfant, 2 groupes sont mis en place :

- 3-5 ans : 2-3 animateurs
- 6-8 ans : 1-2 animateurs
- 9-11 ans : 1-2 animateurs

Un animateur « papillon » est prévu pour les vacances. Il a pour rôle d'être détaché dans les groupes où un renfort est nécessaire (enfant en situation de handicap, sortie, groupe nombreux...)

Transport

L'accueil de loisirs dispose de 2 minibus pour assurer le transport des enfants des communes du territoire entre leur domicile et l'accueil de loisirs le matin et le soir. Ils servent aussi pour les déplacements des sorties.

TRANSPORT

Communes	Lieux	Heures de départ	Heures de retour
Vellèches	Place de la mairie	8H00	17H55
Vaux-sur-Vienne	Place de la mairie	8H05	18H00
Usseau	Place centrale	8H15	17H45
Antran	Place centrale	8H25	17H35
Oyré	Place de la mairie	8H40	17H20

PRÉSENTATION DU PERSONNEL

DIRECTION- DIRECTION ADJOINT

- Justine est titulaire d'un BAFA, d'un BPJEPS Animation Sociale et CCDACM de direction.
- Lauryne est titulaire du BAFA et un BPJEPS LTP.

LES ANIMATEURS VACATAIRES

Les animateurs sont soit diplômés d'un BAFA ou d'un CAP petite enfance, stagiaire BAFA ou sans diplômes.

- GABORIT Sandra : titulaire CAP petite enfance
- MASSON Emilie : titulaire CAP petite enfance
- CAGÉ Bastien : titulaire BAFA ET BAFD
- JUTAN Emma : Stagiaire BAFA

Missions de l'équipe d'animation :

- Placée sous l'autorité de la directrice.
- Veillée à la santé physique et morale des enfants.
- Rôle de référence et se doit de montrer l'exemple.
- Lien entre les enfants et les parents dans le cadre de l'animation.
- Garante et porteuse des orientations du projet pédagogique.
- S'implique dans le fonctionnement du centre.
- Associe les enfants à l'organisation des activités et de la vie du centre.
- Présente à l'accueil et au départ des enfants.

'ASSISTANT SANITAIRE :

C'est un animateur titulaire du PSC1. C'est un référent pour les enfants. Il réalise les soins élémentaires, administre les traitements prescrits par le médecin local ou traitant. Il travaille en équipe et est soumis au respect du secret professionnel.

LES AGENTS TECHNIQUES :

MARTEAU Zahra : Un agent s'occupe de la préparation du réfectoire, du réchauffement des plats pour le repas, et du service du repas.

LECAN Carole : Un agent s'occupe de l'entretien des locaux de l'Accueil de Loisirs.

LES INTERVENANTS :

Ils doivent adhérer au projet pédagogique et travaillent en harmonie avec les orientations pédagogiques de ce dernier. Ils assurent la sécurité physique, morale et affective des enfants au cours de leurs activités.

LES MOYENS DE COMMUNICATIONS



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

OBJECTIFS SPECIFIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	MOYENS	ÉVALUATIONS
Inclure les enfants dans la vie de l'accueil	- Participer à la vie quotidienne - Être acteur des journées ou projet	- Les laisser faire leur choix. - Se rendre disponible à leurs initiatives. - Instaurer une communication pour tous types d'échanges - Aménagement/organisation/ planning	Écoute des idées lors de bilan
Développer le respect de soi, des autres et de l'environnement.	- Favoriser le dépassement de soi et l'entraide - Initier les enfants aux gestes d'éco-citoyenneté	- Aide lors de difficultés - Prise de risque - Repérer les poubelles de tris. - Inciter aux petites quantités et se resservir. - Surveiller le gaspillage. - Activités avec récupération	- Ordures dans les poubelles destinées - Assiettes vides à la fin du repas - Observation de plusieurs services
Favoriser la tolérance, la solidarité, l'expression	- Inciter les enfants à régler les conflits/désaccord par l'échange - Sensibiliser aux partages des biens espaces et temps - Instaurer des temps de partage avec l'équipe pédagogique	- Faire des débats - Inclure des enfants en situation de handicap - Se référer aux échelles de sanctions - Faire une activité avec du matériel à partager - Jeux extérieur (trottinettes, vélos, pédalo, ...) - Observer et désamorcer avant conflit - Mise en place de réunions - Temps de pause en commun	- Temps de discussion - Formulation des demandes de matériel auprès des animateurs ou enfant - Aide et échanges avec les enfants en situation de handicap
Développer l'autonomie des enfants dans le respect des besoins et caractéristiques de chaque âge.	- Gérer les temps quotidiens en tout confiance - Laisser les enfants faire à travers différents temps	- Lavages des mains - Passage aux toilettes - Débarrassage - Les 6-11 ans mettent la table et se resservent seuls à la cantine - Habillage - Rangement activité/sieste	- Mise de manteau seul - Rangement des sacs - Prendre les habitudes instaurées - Aides aux enfants au rangement et nettoyage

EVALUATION ET FORMATION

L'évaluation est là pour permettre d'évoluer dans son parcours, pour nous aider à évaluer et à comprendre les erreurs de chacun. C'est une évaluation formative qu'il faut prendre comme un outil de dialogue, d'écoute et de motivation (jeux totem).

Formation de l'équipe

La direction a un rôle de formateur auprès des animateurs qu'ils encadrent. Des temps d'échanges sont organisés pendant les réunions de préparation des mercredis et des vacances scolaires. Ils servent à faire un point sur les réglementations, les règles de vie et les réparations lorsqu'il y a des conflits entre les enfants ou bêtises.

Ces temps peuvent également servir à échanger entre les différents membres de l'équipe sur les savoirs faire de chacun, en incluant un temps sportif pour pouvoir découvrir des jeux divers à proposer aux enfants. Cela permet également aux animateurs de se mettre en situation, lorsqu'ils expliquent le jeu. Ces jeux permettent également la cohésion d'équipe.

Pour une équipe solidaire, chaque animateur peut solliciter de l'aide auprès de chacun (horaire, fonctionnement, prise en charge des enfants...). Le travail d'équipe, la communication et l'entraide entre les différents membres de l'équipe ont une grande importance en animation car ils permettent une meilleure organisation des différents temps de la journée.

Malgré tout, ils doivent trouver leur place au sein de l'équipe et auprès des enfants. Chacun a le même rôle, qu'il soit diplômé, stagiaire ou non diplômé.

Evaluation auprès des enfants

L'évaluation des jeunes permet de savoir si les objectifs pédagogiques ont été atteints et si les actions mises en place ont été concluantes avec les quelques critères suivants :

Les enfants seront capables de :

- Utiliser le matériel pédagogique en évitant le gaspillage, en toute sécurité, de le ranger avec ou sans aide de l'animateur
- Trier les déchets dans les différentes poubelles mises à disposition
- Choisir son activité, avec qui il veut jouer
- Être poli tout au long de la journée
- Respecter les autres en les écoutants, le matériel et la nature
- Appliquer les règles de vie
- Aider un autre enfant, savoir partager le matériel, ses connaissances
- Accepter les différences
- Communiquer dans la non-violence
- Avoir de l'imagination

L'écoute et l'observation sont de bons indicateurs (comportement des jeunes par exemple) pour savoir si l'activité a plu aux enfants ou non.

Evaluation des animateurs

Elle se fera par le biais de réunions durant le séjour, qui serviront à encourager ou à recadrer si besoin.

Ces temps d'évaluation permettent d'échanger sur les points forts et points faibles afin de permettre à chacun de pouvoir s'améliorer.

Ces temps d'évaluation permettent également de demander à l'animateur comment il se sent au sein de l'équipe, auprès des enfants et d'évoquer les problèmes pouvant être rencontrés.

Ces réunions peuvent être formelles ou informelles, elles doivent être constructives, comme les remarques qui pourraient y être faites, et ce afin de permettre à chacun d'évoluer de manière positive.

Une grille d'évaluation est mise en place pour permettre aux animateurs de s'autoévaluer et de progresser. (ANNEXE 1)

Elle servira également de support pour la validation des stagiaires BAFA.

ANNEXE

	POINTS POSITIFS	POINTS À AMÉLIORER
ACCUEIL / DÉSACCUEIL (Transmission infos, relation parents,		
FONCTIONNEMENT ENTRE ANIM ET DANS SON GROUPE (temps libre, pauses, échanges/communication		
ANIMATIONS ET SORTIES (préparation, participations enfants, équipement, salles...)		
FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION (transmission infos, hiérarchie, prise en compte des idées...)		
TEMPS DE REPAS		
ORGANISATION		
AUTO-ÉVALUATION (posture, relations enfants/anim/direction, compréhension du projet péda)		

QUESTIONS F = Fais.t FP = Fais.t pas	Avec/pour les enfants moi / équipe		Avec les anim's moi/équipe		Avec moi Direction	Je me sens... / J'ai besoin de ... ou exemple
Investis pour mobiliser les autres						
Accepte les avis contraires						
Prend les décisions en associant les autres						
Valorise l'initiative et l'autonomie = responsabilise						
Prend en compte les besoins						
Valorise et développe les compétences						
Explique le négociable et le non négociable						
Gestion des émotions						
Gérer les conflits						
Planifie et organise les activités						
Favorise la communication et les infos						
Adaptation						
Cherche des solutions gagnant-gagnant						
Rend disponible et prend le temps						
Fais facilement confiance						
Autres :						